

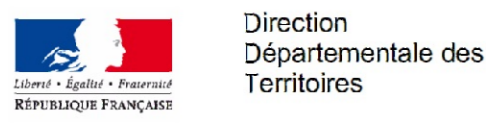
Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Périmètre délimité des abords : ex-PPM de la Porte de Roussillon et de la Maison de Diane de Poitiers	Délibération Communale	07-2011	07-02-2011
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Maison de Diane de Poitiers : Tour, cheminée du rez-de-chaussée avec les deux bustes dans les médaillons	Arrêté ministériel	inconnu	27-06-1983
AC1	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)	Porte de Roussillon : Porte	Arrêté ministériel	inconnu	07-09-1978
AS1	ARS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection du captage de la Croix du Marais	Arrêté préfectoral	26-2020-02-13-007	13-02-2020
EL3	DDT de la Drôme - SEFEN Police de l'eau	Servitude de marchepied le long des cours d'eau domaniaux	Décret	inconnu	27-07-1957
EL3	Service de la Navigation Rhône-Saône	Servitudes de halage et marchepied le long du Rhône	Décret	inconnu	27-07-1957
I4	RTE - Centre Développement Ingénierie	63 kV BEAUMONT-MONTEUX-TOURN / B.MON LAMAS 1 - Aérien	Mise en service	inconnu	04-06-1993
PM1	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPRN inondation sur la commune de La-Roche-de-Glun	Arrêté préfectoral	2014030-0007	30-01-2014
T1	SNCF	Ligne SNCF Paris - Lyon - Marseille	Décret	inconnu	--

Département de la Drôme

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Commune de La Roche-de-Glun

Servitudes d'Utilité Publique



Direction
Départementale des
Territoires

Service Aménagement du Territoire et Risques
Pôle Aménagement

Plan édité le: 24-02-2029

Échelle: 1:10000

Légende

Servitudes opposables sur le territoire communal

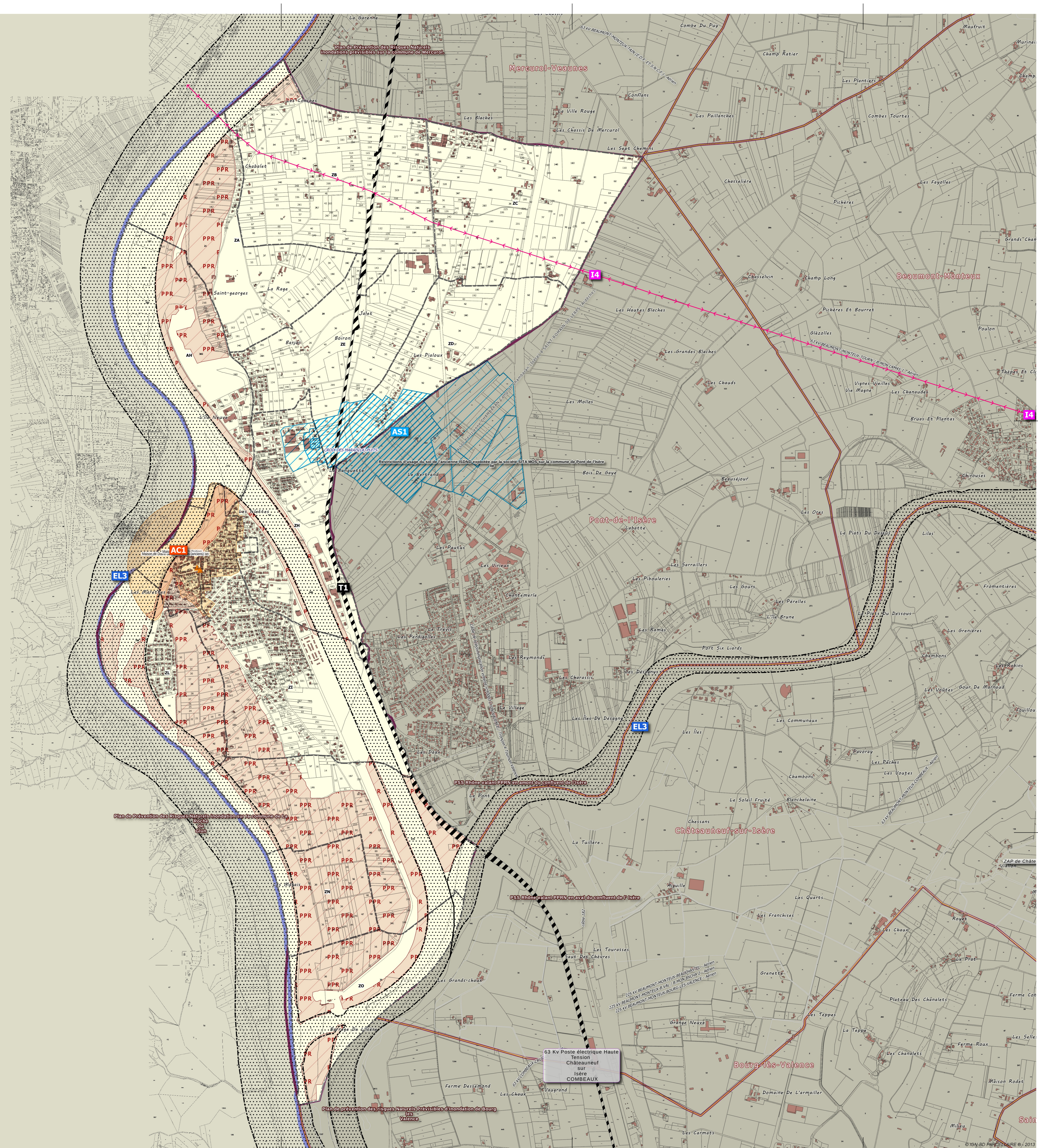
- AC1: Servitudes de protection des monuments historiques.
- AS1: Servitudes résultant de l'enceinte de périmètres de protection des eaux probables et mineures - protection immédiate.
- AS2: Servitudes résultant de l'enceinte de périmètres de protection des eaux probables et mineures - protection repousée.
- AS3: Servitudes résultant de l'enceinte de périmètres de protection des eaux probables et mineures - protection dérogée.
- EL3: Servitudes de balisage et de marquage.
- PPR: Plan de prévention des risques naturels.
- T1: Servitudes relatives aux chemins de fer.
- AC1: Monument historique.
- M: Servitudes relatives à l'établissement des canalisations d'égouts.

Limites administratives

vecteur cadastral

La Roche-de-Glun Liste des servitudes d'utilité publique

Type	Gestionnaire	Description	Acte	Ref	Date
AC1	Unité Départementale de l'Archéologie et du Patrimoine (UDAP)	Premier délimité des abords - en PPR de la Roche-de-Glun et de la commune de Cluses de Puy	Délibération Communale	07-2011	07-02-2011
AC1	Unité Départementale de l'Archéologie et du Patrimoine (UDAP)	Maison de Cluses de Puy. Tous délimités du recensement avec des bornes dans les mairies	Arrêté municipal	inconnu	27-06-2010
AC1	Unité Départementale de l'Archéologie et du Patrimoine (UDAP)	Port de Rivaudon. Puy	Arrêté municipal	inconnu	07-06-2010
AS1	AFSS - Délégation Territoriale Départementale de la Drôme	Protection du captage de la Cère de Merlat	Arrêté préfectoral	26-2020-00-13-001	13-02-2020
EL3	DDT de la Drôme - SEPTA Pôle de l'eau	Servitude de marquage le long des cours d'eau domaniaux	Décret	inconnu	27-01-2015
EL3	Service de la Navigation Rhône-Saône	Servitudes de balisage et marquage le long du Rhône	Décret	inconnu	27-01-2015
U	RTE - Centre Développement Lyonnais	63 KV BEAUMONT-MONTEUX-TOURNI-BEAMONVILLE 1 - Aérien	Arrêté en service	inconnu	04-06-2010
PPR	DDT de la Drôme - Service Aménagement, Territoires et Risques	PPRN Inondation sur la commune de La Roche-de-Glun	Arrêté préfectoral	2014032-0007	30-01-2014
T1	SNCF	Ligne SNCF Paris - Lyon - Marseille	Décret	inconnu	-



63 Kv Poste électrique Haute Tension
Châteauneuf sur Isère
COMBEAUX